

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





# SOMMAIRE

Edito	5
2025 en un coup d'œil	6
1. Mieux se loger, aménager et bâtir	10
2. Mieux préserver nos milieux naturels	14
3. Mieux accompagner nos territoires dans la transition écologique	18
4. Mieux prévenir et sensibiliser aux risques	22
5. Mieux se déplacer et renforcer la culture de la sécurité	26
Valoriser l'action des services, refléter le territoire	29
Comment la DEAL se transforme	32
Conclusion	37

# L'équipe de direction



**Philippe MARAVAL**  
*Directeur adjoint*  
*Risques, Énergie, Logement, Transports, Défense*



**Stéphanie MATHEY**  
*Directrice de la DEAL Martinique*



**Pierre-Emmanuel VOS**  
*Directeur adjoint*  
*Nature, Eau, Aménagement, Urbanisme, Inondations*



En 2025, la DEAL Martinique a poursuivi son engagement au service de l'intérêt général, en portant les politiques publiques de l'État avec une attention constante aux réalités du territoire.

Territoire insulaire, exposé, exigeant et riche de ses singularités, la Martinique appelle des réponses à la fois rigoureuses, agiles et profondément ancrées dans le réel. C'est dans cet esprit que les équipes de la DEAL agissent chaque jour : avec expertise, mais aussi avec sens du terrain et de l'écoute.

Agir, ici, c'est accompagner, instruire, contrôler, conseiller, financer, planifier, sécuriser et anticiper. Derrière ces verbes d'action, il y a des femmes et des hommes engagés, mobilisés au service des collectivités, des porteurs de projets et de l'ensemble des citoyens.

L'année 2025 a constitué une étape importante avec une réorganisation structurante de nos services. Pensée collectivement, elle renforce aujourd'hui la lisibilité de notre action, la cohérence de nos interventions et notre capacité à répondre plus efficacement aux enjeux du territoire.

À l'écoute des besoins locaux, la DEAL intervient sur des politiques publiques essentielles de la transition écologique et d'adaptation au changement climatique : aménagement et urbanisme durables, logement, prévention des risques naturels et industriels, gestion de l'eau, assainissement, mobilités douces,

transports divers, climat et énergie, foncier du littoral et gestion du domaine public maritime, renaturation des rivières et préservation de la biodiversité si désirable ! Autant de domaines au cœur du quotidien et de l'avenir du territoire.

Cette action se traduit aussi par un engagement financier significatif, au service des projets portés par les collectivités, les opérateurs et les particuliers. En 2025, plus de 230 millions d'euros restent mobilisables pour accompagner le développement du territoire et améliorer concrètement les conditions de vie.

Dans un territoire particulièrement exposé aux risques et aux effets du changement climatique, la conciliation entre développement et préservation constitue une exigence permanente. Elle guide l'ensemble de nos actions, qu'il s'agisse d'accompagner les projets ou d'exercer les missions de contrôle qui relèvent de la responsabilité de l'État.

Les résultats présentés dans ce rapport sont le fruit d'un engagement collectif, fondé sur le sens du service public, la rigueur et la capacité d'adaptation de nos équipes.

Plus qu'une administration, la DEAL Martinique se veut un partenaire de confiance, engagé aux côtés des acteurs du territoire pour construire, ensemble, des réponses durables aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Bonne lecture.

*L'équipe de direction*



# LES CHIFFRES CLÉS

## Les effectifs

**182,61** ETPT\*

**174,5** ETP\*

**+ 12** ETP\*

*Ministère de l'Intérieur*



## Le budget

**12** BOP\*

**69 905 967 €** AE\*

**32 340 959 €** CP\*

**245 324 867 €** RAP\*  
*au 31/12/2025*



## \*Lexique

- ETPT : équivalent temps plein travaillé
- ETP : équivalent temps plein
- BOP : budget opérationnel de programme
- AE : autorisation d'engagement
- CP : crédit de paiement
- RAP : reste à payer

# 2025 *en un* coup d'



**RÉPONDRE AUX  
URGENCES  
ENVIRONNEMENTALES**

*Crédit photographique : David Lamista / DEAL 972*

**ACCOMPAGNER,  
ÉCOUTER LA  
POPULATION, LES  
COLLECTIVITÉS  
ET LES PORTEURS DE PROJET**

*Crédit photographique : DEAL 972*

**ADAPTER LE  
TERRITOIRE AU  
CHANGEMENT  
CLIMATIQUE ET AUX  
CONTRAINTES  
FONCIÈRES**

*Crédit photographique : David Lamista / DEAL 972*

**SÉCURISER LES  
POPULATIONS  
ET LES BIENS**

*Crédit photographique : David Lamista / DEAL 972*

# LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

# MAJEURS

## LES ENJEUX



Entre biodiversité remarquable, paysages littoraux et forestiers préservés, ressources marines, parc naturel régional et potentiel important en matière de transition écologique, la Martinique dispose de nombreux atouts pour assurer un développement durable et résilient. Cette richesse environnementale représente à la fois un héritage précieux et un levier d'avenir pour la qualité

de vie, l'attractivité et l'innovation territoriale. Toutefois, ces atouts s'accompagnent également de plusieurs défis qui nécessitent une mobilisation collective et des réponses adaptées. Le territoire présente notamment de fortes vulnérabilités structurelles. Le déclin démographique et le vieillissement de la population aggravent une situation économique et sociale déjà fragilisée par les crises récentes. Ces défis s'inscrivent dans un contexte de contraintes foncières majeures et d'une forte exposition aux risques naturels.

L'île est également confrontée à des

crises environnementales et sanitaires durables. Les échouages de sargasses et la dégradation des écosystèmes pèsent lourdement sur le territoire. L'adaptation au changement climatique est une urgence, particulièrement sur le littoral menacé par l'érosion et les submersions marines.

La gestion des infrastructures critiques demeure un enjeu prioritaire. L'accès à l'eau potable, le traitement des déchets et l'assainissement rencontrent des difficultés persistantes.

En matière d'aménagement, les

politiques de l'habitat doivent résoudre les problèmes de vacance, d'habitat indigne et de blocages fonciers.

Enfin, l'action publique se heurte à des contraintes budgétaires, un manque d'ingénierie et une gouvernance complexe.

Dans ce contexte exigeant, l'enjeu global est clair : il s'agit de renforcer la résilience du territoire, d'améliorer la gestion de ses ressources et de consolider la cohésion sociale.

# 2025

en un  
coup d'



Crédit photographique : David Lamista / DEAL 972



Crédit photographique : David Lamista / DEAL 972



Crédit photographique : David Lamista / DEAL 972



1.

# Mieux se loger, aménager et bâtir

Le service logement, renouvellement urbain (SLRU) remplit les missions de pilotage et de coordination des politiques de l'habitat (programmation, financement et renouvellement urbain), de lutte contre l'habitat indigne, de soutien à la production de logements sociaux et privés. Il intervient également dans la mise en œuvre des dispositifs d'attribution. La direction de projet foncier résilience pilote la régularisation des occupations sur le domaine public maritime (DPM) en lien avec les autres services de l'État. Enfin le service connaissance, urbanisme, bâtiment et aménagement (SCUBA) met en œuvre les politiques d'aménagement durable en terme d'urbanisme, d'ingénierie, afin de répondre aux enjeux de sobriété foncière, d'adaptation climatique, de qualité du bâti et d'efficacité du droit.

## Les actions phares

### Projet de renouvellement urbain de Fort-de-France

Les services de la DEAL et notamment le SLRU, sont intervenus au cours de l'année lors de différents ateliers concernant la programmation des logements sur le quartier Bon Air. Il s'agissait notamment d'inciter les opérateurs à se diriger vers des produits en accession sociale ou accession libre. Ces actions sont cofinancées par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

### Structuration de la connaissance territoriale

Le SCUBA s'inscrit comme un appui majeur de l'ingénierie territoriale en Martinique. Il contribue à l'élaboration d'outils permettant de piloter la sobriété foncière tels que la mise en place de Madin'Friches, l'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) et la production d'outils cartographiques stratégiques (gestion de crise, 50 pas géométriques).

## Les chiffres clés

371

546

224

332

371 nouveaux logements financés, agréés et livrés (neuf) dans le parc social, 546 en 2024. Et 224 logements réhabilités dans le parc social, 332 en 2024.

416 88 49

416 dossiers reçus au titre du droit au logement opposable (DALO), 88 dossiers ayant obtenus un avis favorable, 49 familles relogées.

286

332

286 logements financés dans le cadre du financement du logement du parc privé par l'aide à l'amélioration de l'habitat (AAH), 332 en 2024.

100

signalements traités dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites et 365 000 € d'astreintes liquidées.

— Limites des communes

# Le projet emblématique : la Journée du Logement à Madiana

La DEAL Martinique a organisé le 17 septembre 2025 la 3<sup>ème</sup> édition de la Journée du logement au palais des congrès de Madiana, confirmant son rôle de rendez-vous incontournable. Malgré des contraintes de déplacement, l'événement a rassemblé environ 1 500 visiteurs – professionnels, étudiants, partenaires et grand public – venus s'informer et échanger sur les enjeux du logement.

Autour de 37 stands, les acteurs du territoire ont apporté des réponses concrètes sur des thématiques variées : logement social, rénovation, adaptation du logement, risques naturels, panneaux solaires, assainissement ou encore prévention des expulsions. Des conférences thématiques et un espace d'échanges dédié à l'indivision successorale ont enrichi l'offre d'information.

Saluée par les autorités présentes, cette journée a également illustré la forte mobilisation et la cohésion des équipes de la DEAL et de ses partenaires.



Crédit photographique : DEAL



## Les leviers de réussite

Les agents du SLRU ont fait preuve d'une forte implication et d'un engagement sans faille dans l'organisation, l'animation et la conduite d'événements et de rencontres afin d'être au plus proche de la population et des collectivités sur le territoire dans le cadre des politiques publiques du logement.

## Liens utiles

- <https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/guide-des-aides-financieres-au-logement-r848.html>
- <https://signal-logement.beta.gouv.fr/>

## Les perspectives d'avenir

- Réalisation du bilan 2019/2024 du plan territorial d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PTALHPD)
- L'accord de méthode, qui a été signé le 19 novembre 2025 par le préfet, simplifie et accélère par un processus proche du mode d'attribution de droit commun, le traitement du dossier des candidats éligibles aux logements locatifs très sociaux (LLTS). Les travaux partenariaux préparatoires à son déploiement sont en cours de finalisation.
- Signature de la charte de prévention des expulsions locatives (PEX) de la Martinique



A vibrant tropical landscape featuring a river in the foreground, lush green vegetation on the banks, and a utility pole with power lines. The sky is blue with scattered white clouds. The text '2.' is overlaid on the left side of the image.

2.

**Mieux préserver  
nos milieux naturels**

Le service paysage, eau et biodiversité (SPEB) de la DEAL Martinique met en œuvre les politiques publiques liées à la biodiversité, à l'eau et aux paysages en combinant connaissance, accompagnement des projets et police de l'environnement, dans le cadre des stratégies nationales et des réglementations en vigueur. Son action vise à répondre à des enjeux majeurs tels que l'atteinte de la biodiversité, les pressions sur les milieux aquatiques et la ressource en eau, les espèces invasives, l'urbanisation et les impacts du changement climatique.

## Les actions phares

### Extension de la réserve naturelle nationale de la Caravelle

L'extension de la réserve naturelle nationale de la Caravelle, a intégré une composante marine pour renforcer la continuité entre milieux terrestres et marins. Cette évolution améliore la protection d'écosystèmes remarquables et s'inscrit dans la stratégie nationale des aires protégées, tout en renforçant la gouvernance et la lisibilité de l'action de l'État.

### Intégration des enjeux climatiques à l'urbanisme

En 2025, l'État a poursuivi son accompagnement pour l'élaboration des cartes locales sur les 11 communes littorales d'Espace Sud en co-finançant l'étude à hauteur de 85 000 €.

L'identification des zones exposées au recul du trait de côte dans les documents d'urbanisme permettra la mobilisation d'outils fonciers et financiers offerts par la loi Climat et Résilience. La démarche de cartographie de deux zones d'exposition au recul du trait de côte (à l'horizon de 30 ans et à un horizon compris entre 30 et 100 ans) dans les documents d'urbanisme appelle les collectivités à bâtir un projet de territoire de long terme.

## Les chiffres clés

13

cartes de projection du **recul du trait de côte** élaborées sur le territoire de Cap Nord. Lancement de la démarche sur les 10 communes d'Espace Sud.

46

opérations d'élégage et 12 opérations d'**entretien des rivières**.

101

dossiers **Loi sur l'eau** instruits dont 89% sont clôturés. Ces dossiers visent à évaluer et/ou autoriser tous projets ayant un impact sur le milieu aquatique.

70

**contrôles terrain** réalisés et 165 contrôles sur pièces.

6

**Plans nationaux d'actions (PNA)** suivis et 2 nouveaux en préparation. Les PNA sont des outils qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement d'espèces de faune et de flore sauvages menacées.

— Limites des communes

— Limites des régions

# Le projet emblématique : élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures (PDM)

L'année 2025 a permis de préparer l'élaboration du futur schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de son programme de mesures (PDM), attendus en 2026, qui constitueront le cadre stratégique de la politique de l'eau pour les années à venir. Les travaux engagés, en lien avec l'office de l'eau (ODE) et l'ensemble des acteurs du territoire, ont notamment permis d'actualiser l'état des lieux du bassin, mettant en évidence des pressions importantes sur les masses d'eau et un risque élevé de non-atteinte du bon état écologique.

Le SDAGE et son PDM auront pour objectif de définir une feuille de route opérationnelle pour améliorer la qualité des eaux, restaurer les milieux aquatiques et renforcer la résilience du territoire, tout en orientant les priorités d'action et d'investissement à l'échelle de la Martinique.



Crédit photographique : David Lanista / DEAL

## Les leviers de réussite

La mise en œuvre des politiques de préservation des milieux naturels en Martinique nécessite de concilier des enjeux parfois concurrents entre développement du territoire et protection de la biodiversité, dans un contexte de forte pression d'aménagement et de contraintes. Elle repose sur un important travail de coordination, d'accompagnement des projets et de respect des exigences réglementaires afin de prévenir les risques et garantir un équilibre durable.

## Les perspectives d'avenir

- Élaboration du SDAGE et priorité à la mise en conformité des systèmes d'assainissement
- Renforcement des outils de protection de la biodiversité et lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Déploiement de dispositifs opérationnels (louveterie, restauration écologique)
- Montée en puissance de la démarche économique de compensation écologique, de restauration et renaturation (DECERR)
- Organisation d'un colloque biodiversité pour mobiliser et fédérer les acteurs du territoire





3

**Mieux accompagner  
nos territoires dans  
la transition  
écologique**

**Le service risques, énergie, climat (SREC) de la DEAL assure le lien entre les politiques publiques nationales climat-énergie et leur mise en œuvre locale, en coordonnant stratégies, concertations et actions opérationnelles. Ces politiques visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement en énergie du territoire. Le SREC œuvre également à l'adaptation au changement climatique et à la cohérence territoriale en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux.**

## Les actions phares

### Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

Le SREC a déployé un appui volontariste des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Martinique pour les accompagner dans la définition des secteurs préférentiels pour le développement des énergies renouvelables sur leur territoire : les ZAER. Une boîte à outils, des réunions techniques et d'information, des ateliers pratiques et des webinaires ont été développés par la DEAL. Ces ZAER sont un outil pour atteindre les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie de la Martinique (PPE) porté par l'État et la collectivité territoriale de Martinique (CTM), qui vise, à terme, à atteindre l'autonomie énergétique.

### La territorialisation de la planification écologique

Le service a activement contribué à la territorialisation de la planification écologique sur les volets énergie, déchets et données en participant aux ateliers permettant d'établir le diagnostic et la feuille de route territoriale. Les objectifs, leviers et actions ainsi définis ont été mis en cohérence avec les stratégies locales établies ou en cours d'élaboration, par l'État et les collectivités. Cette démarche a pour but d'améliorer la gestion des déchets, de développer les énergies renouvelables et de renforcer la gouvernance dans le domaine de l'énergie.

## Les chiffres clés

26,5 %

d'électricité produite d'origine renouvelable dans le mix énergétique de la Martinique.

25 472

ménages bénéficiaires du chèque énergie 2025, avec un montant variant de 48 à 277 € (montant moyen de 136 €).

23

communes ayant créé leur carte des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) et 13 ayant délibéré sur ce zonage.

4

projets de centrales photovoltaïques (une au sol, une flottante et deux en toiture) achevés en 2025, pour une puissance cumulée de 9,3 MWc.

— Limites des communes

# Le projet emblématique : le cadastre solaire de la Martinique

La DEAL a développé un outil en ligne gratuit et accessible à tout public pour accompagner le développement des projets photovoltaïques sur le territoire : le cadastre solaire. Il calcule les économies que vous pourriez réaliser sur votre facture d'électricité en installant des panneaux solaires sur votre toiture ou en vous équipant d'un ballon d'eau chaude solaire.



<https://cadastre-solaire-martinique.siterre.fr/>.

Il a été enrichi de nouvelles fonctionnalités en 2025 et a été présenté à de nombreuses occasions (Journée du logement notamment). Depuis sa mise en service, il totalise 2 618 visites (dont 1 086 en 2025), dont 2 264 visiteurs uniques (dont 926 en 2025).



## Les leviers de réussite

L'association et la concertation des partenaires et acteurs locaux sont systématiquement recherchés pour élaborer les outils et les stratégies les plus fiables, cohérents, réalistes et adaptés au territoire.

## Liens utiles

- <https://cadastre-solaire-martinique.siterre.fr/>
- <https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-informative-des-zones-favorables-au-a2064.html>

## Les perspectives d'avenir

- Poursuivre le processus de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pilotée par l'État et la CTM en lien avec les acteurs du territoire et les ministères.
- Contribuer au développement de la géothermie en Martinique.

— Limites des communes  
— Limites des régions



DEAL



4.

**Mieux prévenir et sensibiliser aux risques**

La DEAL Martinique œuvre à la prévention et à la gestion des risques naturels et technologiques, tout en soutenant un développement durable du territoire. Le SREC assure le contrôle des installations à risques, la surveillance de la qualité de l'air et la mise en œuvre des politiques de santé environnementale, tout en informant et sensibilisant les acteurs. Son objectif est de protéger les populations et l'environnement en renforçant la culture du risque et en intégrant ces enjeux dans l'aménagement du territoire.

## Les actions phares

### Contrôles des installations classées pour la protection de l'environnement

Les inspecteurs des installations classées de la DEAL ont mené plus de 80 contrôles sur des sites industriels et des équipements à risques, portant notamment sur les équipements sous pression, les rejets atmosphériques des appareils à combustion, les fluides frigorigènes, la lutte contre le trafic illégal de déchets, la sobriété hydrique, les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), ainsi que sur la mise en œuvre du plan de modernisation des installations industrielles et du tri des six flux de déchets et biodéchets. Des actions coordonnées avec les forces de l'ordre ont également été conduites dans le cadre du comité de lutte contre la délinquance environnementale (COLDEN) sur des installations illégales.

### La révision des plans de prévention des risques naturels (PPRN) pleinement engagée

Un PPRN est un document réglementaire qui encadre les projets de construction dans les zones exposées à des risques naturels. La révision des 34 PPRN multirisques a été engagée. Des réunions de travail ont eu lieu dans 33 communes pour la présentation de ces cartes et pour échanger avec les collectivités sur leur territoire et leurs projets dans une démarche de co-construction des cartes d'enjeux. Les communes ont également été sensibilisées à ce processus lors d'un club application du droit des sols (ADS), 4 réunions d'information en sous-préfectures, une commission territoriale des risques naturels majeurs et une lettre d'information spécifique.

## Les chiffres clés

11,4 M€

engagés au titre du **fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)** dit fonds Barnier sur le territoire en 2025.

37

**arrêtés de mise en demeure et sanctions** (astreinte administrative, liquidation partielle d'astreinte administrative, amende). signés en 2025.

90

**établissements autorisés ou enregistrés** par le préfet pour exercer des activités relevant de la législation sur les **installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)**.

4 025

**personnes** ont été sensibilisées en 2025 par une **action d'information préventive** réalisée ou coordonnée par la DEAL.

— Limites des communes

— Limites des régions

# Le projet emblématique : rendre inclusive la communication sur les risques naturels

De nombreuses actions de sensibilisation de la population aux risques ont été menées en 2025 permettant de sensibiliser plus de 4 000 personnes : stand au Tour des yoles en août, journée nationale de la résilience à la Galleria en octobre et le village Réplik en novembre au Carbet, Journée du logement, foire agricole de Rivière-Pilote et ponctuellement au sein des établissements scolaires.

Un intérêt particulier a été porté aux personnes vulnérables. Des outils de communication inclusifs ont été développés, avec nos partenaires, sur différents supports tels que des vidéos surtitrées en langage des signes ou des plaquettes d'information en langage « facile à lire et à comprendre ». Des actions de sensibilisation ont aussi été organisées dans des EHPAD, hôpitaux et foyers.



Atelier AMEIS langue des signes à la Galleria  
Crédit photographique : DEAL



Film de prévention en langue des signes (en production)



Bouton « Accessibilité » ajouté sur Risquesnaturels972.com

## Les leviers de réussite

La DEAL anime une gouvernance structurée et apporte un appui technique et financier aux maîtres d'ouvrages pour dynamiser la mise en œuvre du plan séisme Antilles. Son objectif est d'améliorer la culture du risque au sein de la population, et d'accélérer la mise aux normes parasismiques des établissements scolaires, des logements sociaux, des casernes, du service d'incendie et de secours, etc.

## Liens utiles

- <https://risquesnaturels972.com/>
- <https://www.pprn972.fr/>
- <https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/guide-de-lutte-contre-l-abandon-des-vehicules-hors-a526.html>

## Les perspectives d'avenir

- Poursuite de l'accompagnement de proximité apporté aux communes et sinistrés de catastrophes naturelles
- Montée en puissance du contrôle des ouvrages hydrauliques
- Modernisation des stations de surveillance hydrométrique
- Engagement de la révision du plan de gestion des risques inondation (PGRI) de la Martinique.
- Finaliser l'élaboration du schéma régional des carrières (SRC)
- Mettre en œuvre les actions du plan régional santé environnement (PRSE) adopté en 2025.





5

**Mieux se déplacer  
et renforcer la  
culture de la  
sécurité**

La DEAL met en œuvre les politiques de l'État pour garantir la conformité et la sécurité des véhicules, en assurant leur homologation et en contrôlant les centres de contrôle technique. Elle régule également le secteur du transport routier, en encadrant l'accès à la profession, en veillant au respect des règles sociales et en luttant contre la fraude. Elle contribue par ailleurs au développement de solutions de mobilité durable. Les actions menées visaient à renforcer la sécurité routière, la fiabilité des contrôles, la conformité des véhicules et la transition vers des modes de déplacement plus responsables, tout en sécurisant les décisions administratives.

L'exercice de ces prérogatives s'est inscrit dans une année de transition marquée par la réorganisation des services intervenue à compter du 1er juillet 2025. Le service transports, mobilités et sécurité (STMS) était en charge, en 2025, de l'application des politiques publiques en matière de mobilité et de transports. Ces dernières ont été reprises, respectivement, par le SREC et le SCUBA à compter du premier trimestre 2026. Cette évolution de l'organisation s'est opérée dans une logique de continuité et de complémentarité, permettant de préserver la qualité du service rendu.

## Les actions phares

### Animation du réseau des transporteurs

L'indexation gazole est un mécanisme permettant aux transporteurs routiers d'ajuster leurs coûts en fonction de l'évolution du prix du carburant. En 2023, la DEAL Martinique, en lien avec le comité national routier et la direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), a défini les modalités de mise en œuvre de ce dispositif en outre-mer. La DEAL, par le biais du STMS a mené, en 2025, une campagne de sensibilisation sur le territoire, avec une dizaine de sessions organisées afin d'informer et d'accompagner les professionnels. Ces actions ont permis aux transporteurs de mieux comprendre les enjeux et les modalités pratiques du dispositif de l'indexation gazole.

### Séminaire : Intermodalité terre-mer

Près de 100 professionnels du secteur des mobilités alternatives à la voiture individuelle et du transport collectif, ont été réunis à cette occasion afin de partager des retours d'expérience et d'explorer les perspectives de développement de solutions de transports durables, entre terre et mer. La cellule France mobilité Antilles-Guyane a accueilli un séminaire interrégional qui s'est tenu les 2 et 3 décembre 2025 au palais des congrès de Madiana. Ce séminaire, porté localement par le STMS, a été organisé en partenariat avec Martinique Transport, le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et de nombreux acteurs institutionnels et opérationnels.

## Les chiffres clés

99

opérations de **contrôles des transports routiers** et 7 opérations du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) réalisées.

40

40 contrôles ont été effectués par la DEAL en 2025, dans les 49 **centres de contrôle technique** de la Martinique couvrant toutes les catégories de véhicules.

100

**attestations de capacité professionnelle** délivrées aux transporteurs.

56

**inscriptions aux registres des transporteurs** routiers de voyageurs et marchandises.

60

**réceptions à titre isolé** ont été délivrées pour l'homologation individuelle de véhicules.

# Le projet emblématique : mobilisation autour de la campagne de rappel des airbags Takata

Face au caractère potentiellement mortel des défaillances liées aux airbags Takata, particulièrement prégnant aux Antilles en raison des conditions climatiques, la mobilisation autour de cette campagne de rappel a constitué un enjeu majeur de sécurité routière en 2025. Une mobilisation spécifique des centres de contrôle technique a ainsi été engagée afin d'assurer la prise en charge gratuite des véhicules équipés d'airbags Takata non encore remplacés et identifiés.

Dans ce cadre, la DEAL, par le biais du coordinateur sécurité routière alors rattaché au STMS, a joué un rôle moteur en copilotant avec la Préfecture la mobilisation des enseignes de vente de véhicules automobiles, afin d'assurer une réaction rapide du public et des acteurs automobiles, et d'assurer la mobilisation des centres de contrôle technique avec le SREC. Cette dynamique s'est concrétisée par l'organisation de réunions régulières, l'élaboration et le suivi d'un tableau de bord permettant de mesurer l'avancement effectif des rappels, ainsi qu'une forte médiatisation des enjeux pour accélérer la prise de conscience des conductrices et conducteurs martiniquais.



Crédit photographique : préfet de la Martinique

## Les leviers de réussite

Dans un contexte 2025 marqué par la réorganisation des services et la réintégration de la compétence sécurité routière au sein des services de la Préfecture à compter du 1er juillet, la DEAL a su maintenir pleinement son engagement en matière de déplacements et de mobilité, en s'attachant à rester au plus près de ses missions et de ses politiques publiques d'origine. Cette période de transition a été l'occasion d'opérer des modifications organisationnelles : adaptation des modes de fonctionnement, clarification des rôles de chacun et meilleure répartition des missions. Autant de leviers qui ont permis de gagner en lisibilité, en efficacité et en continuité d'action au service des usagers.

## Les perspectives d'avenir

- Maintien de la surveillance des centres de contrôle technique et de leurs contrôleurs.
- Pérennisation du déplacement en Martinique du laboratoire notifié par la France (UTAC) pour effectuer les essais, sur place.
- Poursuite de la collaboration avec l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Martinique Transport, autour de moyens de déplacement collectifs et partagés (bus, covoiturage, etc.). L'aboutissement du Plan de Mobilité de la Martinique, pour des déplacements plus simples, plus économiques et moins polluants.

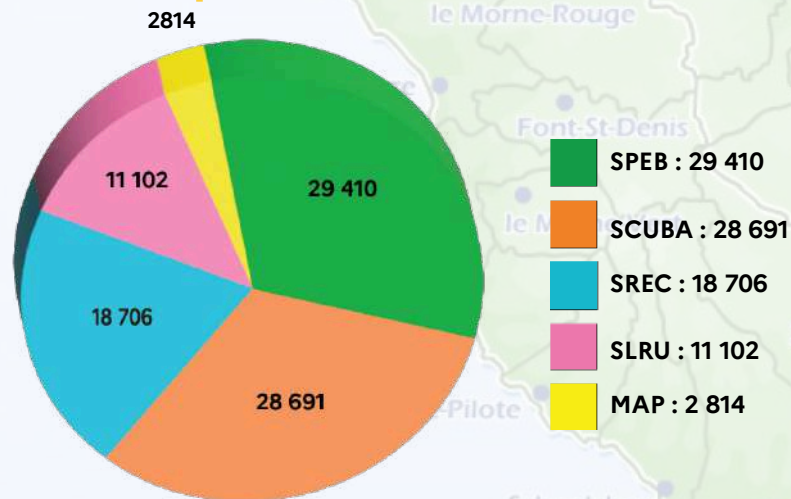


# Valoriser l'action des services, refléter le territoire.

Fresque réalisée par les agents de la DEAL

La communication de la DEAL Martinique est assurée par la cellule communication rattachée à la mission d'appui au pilotage (MAP), chargée de coordonner, de relayer ou de créer des messages adaptés aux enjeux régionaux. Elle repose à la fois sur une communication interne et externe, déployée à travers différents supports tels que les sites intranet et internet, en cohérence avec les orientations ministérielles. Cette communication se décline également au sein des différents services, dont les agents contribuent à la création et au déploiement de campagnes alignées sur les politiques publiques portées par l'État. L'ensemble de ces actions est conduit sous condition de validation par leur autorité préfectorale.

## Répartition des visites par pages thématiques du site internet



Le site internet de la DEAL a enregistré 115 151 visites en 2025, soit une hausse de 6,6 %.

## Les articles les plus populaires

1. Alerte à la fraude sur les vélos-cargos : 1 652 visites
2. Journée du logement : 616 visites
3. Appel à candidatures, devenez lieutenant de l'ouveterie : 501 visites

## Des campagnes de communication territorialisées

Usage du créole et visuels adaptés au contexte régional.

Exemple de création de visuel par l'unité communication dans le cadre de la semaine Réplik coordonnée par le SREC



## La communication médiatique



Publications dans la presse écrite France-Antilles - avril et septembre 2025  
SPEB et SLRU



Stéphanie Mathey, directrice de la DEAL Interview radio et presse



Pauline Bellenoue du SPEB Invitée du JT d'ATV dans le cadre du Comité national IFRECOR - novembre 2025

## Perspectives d'avenir

- Développer l'offre de formation en *media training*
- Valorisation des agents sur intranet/internet (zooms métiers et talents DEAL)
- Accompagner les services dans la production de capsules vidéos



A photograph of a mangrove landscape. In the foreground, a young mangrove tree with a reddish trunk and green leaves stands on a sandy bank. The middle ground is filled with numerous mangrove trees, their roots visible in the shallow water. In the background, a large, green, forested hill rises under a blue sky with a few white clouds. The text "Comment la DEAL se transforme" is overlaid in white, bold, sans-serif font across the center of the image.

# Comment la DEAL se transforme



# Ansanm nou ka avansé

Fresque réalisée par les agents de la DEAL

# LES INNOVATIONS

## La démarche LEAN APPO pour la gestion du littoral

Objectif : se doter d'une stratégie et d'outils communs pour renforcer la coordination. En collaboration avec la DRFiP, la direction de la mer, et l'agence des 50 pas pour améliorer la gestion inter-services du domaine public maritime.

## La démarche qualité avec accompagnement du CODIR.

Mise en place d'un comité de projet, sujets thématiques

## La Convention avec le CVRH de Rouen pour mettre à jour le parcours nouvel arrivant.

## 5 questionnaires pour l'écoute des agents.

En 2025, la DEAL a conduit 5 questionnaires internes portant sur l'accueil, la logistique, la communication, le circuit du courrier et les pratiques numériques. Au total, 343 réponses ont été recueillies, permettant d'établir un diagnostic partagé du

fonctionnement interne.

Plusieurs axes structurants se dégagent :

- Structurer les procédures internes (accueil, courrier, communication)
- Accélérer la transformation numérique (outil unique, dématérialisation, IA)
- Refondre la communication interne (intranet, supports, diffusion de l'information)
- Améliorer les conditions de travail, en lien avec le projet immobilier
- Développer la transversalité et les dynamiques collectives.

# COMMENT LA DEAL se transforme ?

## LA MODERNISATION

### La pose d'ombrières et de bornes électriques

En 2025, le bâtiment H a été couvert de panneaux photovoltaïques, ainsi que 720 m<sup>2</sup> d'ombrières et 14 bornes de recharge électrique. Au 15/12/2025, après 13 mois de mise en service, la toiture du bâtiment N a produit 79,5 MWh d'électricité, générant une économie de près de 16

700 € sur la facture d'électricité, et permettant la non émission de 67 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, l'équivalent de 33 allers-retours Paris / Fort-de-France en avion.

### La réorganisation de la DEAL : 6 comités sociaux d'administration organisés en 2025

Un organigramme plus resserré des services pour une meilleure lisibilité et

une plus grande efficacité des activités.

### Création de nouvelles missions pour répondre aux enjeux du territoire : la direction de projet foncier résilience, un chargé du contrôle des ouvrages hydrauliques et une mission gestion de crise et d'éducation routière.



Rénovation du bâtiment N par TIG



Journée des nouveaux arrivants



An Ti Kozé



Inauguration des fresques urbaines de Mirwart et de l'exposition photos de D.Lanista



Mai à vélo



Visite du Secrétaire Général et de la DRH du MTEATTTVL



Octobre rose CLASi



Team IDEAL



Serious game et atelier créatif



Concours photos des agents DEAL



Carnaval 2025 CLASi



DuoDays



Journée des vœux de la direction



Crédit photographique : DEAL

# Le collectif DEAL en images, un ministère en action

## Un bond vers l'avenir : ré-imaginer la Martinique en 2050

Le 27 novembre, la DEAL a fait un bond audacieux vers l'avenir : une quarantaine d'agents de la DEAL se sont projetés en 2050 au cours d'un jeu immersif.




Le serious-game : « l'Odyssée des possibles » a été créé en collaboration avec Medusa – Avenirs Souhaitables, et soutenu par le FMATE (fonds de modernisation de l'administration territoriale de l'État).

Lors d'un atelier artistique mené par Flora Eliazord (ACCEVOLUTION) les agents ont dessiné une fresque artistique collective.

Cette expérience professionnelle inédite en Martinique fut l'occasion de sensibiliser de manière ludique.

## L'IMMOBILIER








-  **Mise en sécurité des agents, avec 2 déménagements temporaires** : celui de l'UT Sud considérant le compte-rendu d'un expert sur les fissures d'un bâtiment. Et celui des agents du bâtiment N suite à une défaillance du système de climatisation.
-  **Opération grand ménage des locaux**
-  **17 personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG) pour repeindre les locaux suite à une convention signée avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).**

# COMMENT LA DEAL se transforme ?




## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



-  **Journée des vœux au Fort Saint-Louis : le 6 février**
-  **Fresque économie circulaire, deux sessions : 3 et 9 octobre**
-  **Concours photos des agents lancé le 12 décembre**
-  **Réalisation de 3 fresques murales par de jeunes artistes locaux, dernier trimestre 2025.**
-  **Partenariat avec le conservatoire botanique pour végétalisation du hall d'accueil**

-  **Photos de David LANISTA sur les politiques publiques de la DEAL**

## Les actions CLASi

-  **Octobre rose, le 18 octobre**
-  **Chanté Nwel, le 20 novembre**
-  **Arbre de Noël, le 22 décembre**

# *Pou prezève péyi-a, nou ka travay jòdi-a pou dèmen.*

*Pour préserver le territoire, nous travaillons aujourd'hui pour demain*



# CONCLUSION



**2025 a été une année singulière pour la DEAL Martinique.** Non pas parce que l'action publique y aurait été plus simple, elle ne l'est jamais, mais parce qu'elle aura été l'année d'un choix : celui de se transformer pour mieux servir.

Face à la complexité croissante de nos missions, c'est **le lien** que nous avons choisi de cultiver. C'est dans cet esprit qu'a été conduite la réorganisation de nos services, pour renforcer la lisibilité de notre action et mieux porter les politiques publiques au service du territoire par :

- le lien entre les équipes, renforcé par une proximité et une capacité accrue à travailler ensemble.
- le lien entre les métiers, parce que les enjeux du territoire – de la gestion de l'eau au recul du trait de côte, des risques naturels et anthropiques à l'habitat indigne – ne se laissent pas enfermer dans des périmètres étanches.
- le lien avec nos partenaires, parce que la DEAL ne construit rien seule.

**La transversalité** ne sera pas un vœu pieux : elle est incarnée et sera progressivement renforcée dans nos pratiques, dans nos méthodes de travail et dans notre manière d'aborder les sujets complexes. Elle permettra de dépasser certaines logiques de silos, de mieux partager l'information et de construire des réponses collectives plus robustes.

Ces avancées sont le fruit de l'engagement des équipes, de leur capacité d'adaptation et de leur volonté de faire évoluer nos modes de fonctionnement au service de l'intérêt général.

**Les défis de 2026 sont déjà là.** Nous les abordons avec la même exigence, et avec la confiance que donne une organisation transformée au service d'un territoire qui mérite des réponses adaptées.

*L'équipe de direction*





**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

7

DEAL

*Kay Man Sézè*

**Direction de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement Martinique**

Pointe de Jaham B.P. 7212  
97274 SCHOELCHER CEDEX

Tél. : +596 596 59 57 00

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr)

**Directrice de la publication :**

Stéphanie Mathey, directrice de la DEAL Martinique

**Coordination :**

Éléonore Théodose - DEAL Martinique

**Conception graphique :**

Arthur Follin - DEAL Martinique

*Fresque réalisée par le collectif Mirwart  
Crédit photographique : DEAL*